

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON



MAIRIE
DE
SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....15
Présents.....14
Votants.....15
Procurations.....1

Date de la convocation : 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 24 novembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALLA Régine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIALLA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

PROCURATIONS : Madame VIDAL Nadine a donné procuration à Monsieur VIDAL Claude

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur QUATREFAGES Damien a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SECRETAIRE AUXILIAIRE DE SEANCE : Madame GUIRAUD Delphine, secrétaire de mairie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

SEANCE N° 10DELIBERATION N° 7BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICE 2023DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Claude REFREGERS, 1^{er} adjoint au maire chargé des finances pour présentation de cette délibération.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4,

Vu le budget primitif 2023 du budget annexe de la station-service,

Au vu d'écritures non prévues au budget primitif, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget annexe de la station-service pour l'exercice 2023 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 60221 : Combustibles		50 000.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		50 000.00 €		
R 701 : Vente produits finis et intermédiés				50 000.00 €
TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar				50 000.00 €
Total		50 000.00 €		50 000.00 €
Total Général		50 000.00 €		50 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **D'AUTORISER** la décision modificative présentée par Monsieur Claude REFREGERS, adjoint au maire chargé des finances.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents et représentés*

*Le maire
Claude VIDAL
Acte dématérialisé*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 28/11/2023
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le 28/11/2023

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.

